



EN RESEAUX

Journal CGT du Groupe Engie

N°12 - Décembre 2017

Au sommaire

**Elections au
Conseil
d'Administration
Engie – Pourquoi
voter CGT ?**

**La CGT alerte sur la
santé-sécurité**

**Avantage Energie
pour tous les
salariés Groupe**

**Offre d'actions
réservée aux
salariés – 2018**

**Engie prône la fin
des tarifs, du
service public et du
statut des IEG... et
vend le GNL**

LA DIRECTION D'ENGIE VEND 15 Milliards d'actifs ... ET APRES ?

La direction du Groupe annonce que le programme de changement sur trois ans est presque atteint. C'est faux. Ce qui est atteint c'est la démolition des emplois et des compétences du Groupe :

- Le programme de ventes de la production d'électricité et de l'activité gazière (exploration-production, commerce de gaz naturel par bateau).
- Le programme d'austérité qui entraîne baisse d'emplois, externalisation et dumping social, diminution des moyens notamment de formation, surcharge de travail, blocage des salaires.

Mais comme la CGT l'a écrit et dit à la Directrice Générale : quel rebond est prévu ? Comment les activités vont se développer ? Qu'est ce qui va remplacer les activités bradées ? Est-ce que les salariés d'aujourd'hui seront bien les salariés de demain ?

La CGT, via son administrateur salarié, a voté contre les cessions d'EPI (exploration-production) et de GNL (commerce de gaz par bateau). La CGT a alerté les pouvoirs publics et les consommateurs sur les dangers à venir : risque de rupture d'approvisionnement en gaz dans le sud de la France, risque sur la qualité clientèle avec la délocalisation des fonctions commerciales, risque d'augmentation des factures avec la fin des tarifs réglementés.

La CGT, sa coordination Engie, ses délégations en comités de groupe France et Europe, son administrateur salarié agissent et proposent. La CGT revendique que les salariés aient leur mot à dire dans la gestion des entreprises :

- Maintien des activités et arrêt des cessions et externalisations.
- Investissements à la hauteur au lieu de dilapider les ressources en dividendes.
- Construction de l'avenir et investissement sur les salariés : garanties sociales, rémunérations, formation et évolution des technologies.

Conseil d'Administration d'Engie (élections mars 2018)

VOTEZ CGT, PORTEZ VOTRE VOIX AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs-administratrices salarié-es du Groupe vont être élu-es pour un nouveau mandat : un siège cadres et deux sièges non-cadres.

Les électeurs sont les salarié-es des entreprises françaises contrôlées par le Groupe. Le premier tour du scrutin se déroulera **par vote électronique uniquement du jeudi 8 mars 2018 à 9 heures, jusqu'au jeudi 15 mars 2018 à 14 heures** (les documents de vote seront envoyés à domicile mi-février)

Voter CGT, aujourd'hui, c'est être sûr qu'un-e administrateur-trice puisse parler pour vous et prendre en compte vos interrogations sur la transformation du Groupe et sa rapidité, et d'être écouté-e dans la plus haute instance qui décide de l'avenir du Groupe : le Conseil d'Administration d'ENGIE SA !

Voter CGT, c'est avoir un-e salarié-e issu-e du terrain, qui fait le lien entre vous et le Conseil d'Administration, qui fait le lien avec les positions des élu-es du personnel en CE et CCE, qui porte l'exigence de garanties sociales et de respect des salarié-es (rémunérations, emplois, santé-sécurité ...).

Voter CGT, c'est porter une stratégie d'évolution progressive vers la transition énergétique, sans sacrifier "les activités historiques" et en exigeant les investissements pour répondre aux besoins, pour construire l'avenir et pour renforcer le service public.

Voter CGT, c'est porter des propositions pour mieux anticiper les changements, en tirer les conséquences en termes de compétences nécessaires, de formation, de développement de carrière afin que les salarié-es puissent évoluer vers les nouvelles activités et en bénéficier au lieu d'en être les victimes.

Avec les administrateurs-trices salarié-es, exigeons un droit d'intervention accru dans les choix de gestion de notre entreprise et de notre Groupe et imposons une juste répartition des richesses, en remettant l'humain au centre des préoccupations, en refusant la toute-puissance des actionnaires et des agences de notations financières !

La CGT, une force de propositions pour construire un avenir social

Le Conseil d'Administration (CA) c'est quoi ?

Rôle : le CA vote les grandes décisions stratégiques, les opérations de cessions et d'acquisitions, les décisions financières (approbation des comptes, dividendes...), les politiques qui les accompagnent (plans d'économie, engagements sociaux et éthiques, actionnariat, rémunération des dirigeants...).

Composition : il est composé de 15 représentant-es des actionnaires dont l'Etat, ainsi que d'un administrateur représentant les salarié-es actionnaires et de 3 administrateurs-trices salarié-es. Ce sont ces dernier-es qui vont être élu-es en mars 2018. Assiste également au CA un représentant du CCE d'Engie SA.

La CGT a un administrateur salarié sortant, Philippe Lepage. Il porte les positions, propositions, alertes CGT au CA. Il donne les informations et organise les débats pour aboutir aux positionnements CGT.

Santé Sécurité – la CGT alerte le comité groupe sur l'amiante

Les salarié-es de plusieurs entreprises du Groupe sont confronté-es à la présence d'amiante et au refus de leurs directions de reconnaître le risque et de prendre des mesures.

Le représentant CGT au Comité de suivi de l'accord Groupe a lancé l'alerte. Il avait déjà porté l'opposition de la CGT à la suppression de l'équipe toxicologie Groupe, dispositif important pour combattre efficacement les risques chimiques (voir tract <http://cgt-engie.fr/2017/09/01/produits-dangereux-engie-supprime-son-equipe-toxicologie-groupe/>)

La CGT ne se satisfait pas d'une direction santé sécurité qui fait des notes politiques et laisse les entreprises se débrouiller. Pour atteindre les objectifs Groupe, il est nécessaire que le Groupe fasse un suivi précis de quelques axes essentiels comme les accidents, les alertes amiante, la substitution des produits chimiques à risques), conduise des contrôles et des audits et prenne des décisions contraignantes en cas de dérive.

Nous allons faire des propositions suite à notre alerte et reviendrons sur le sujet dans une prochaine communication.

Revendications CGT Groupe – avantage énergie : le Groupe se moque de nous

Depuis des années -presque 10 ans maintenant-, le personnel du Groupe réclame un avantage énergie pour payer son électricité et son gaz moins cher, ce qui serait normal dans un groupe énergétique.

La CGT a porté ce point dans son cahier revendicatif présenté à la direction à l'automne 2016. Nous avons obtenu la promesse d'une étude menée en commun direction/organisations syndicales sur les modalités possibles. Cette étude était repoussée à la fin de l'année en raison d'un manque de disponibilité de la BU "ventes aux particuliers".

Surprise : à la rentrée de l'été, une offre de "chèque cadeau" était faite aux salariés (d'abord à Home Services puis à Cofely), offre préparée pendant l'été, en catimini et sans concertation. Ces chèques sont donnés lors de la souscription d'un abonnement chez Engie mais ne portent pas du tout sur les consommations.

Les représentants CGT (comme d'ailleurs ceux des autres organisations syndicales) ont indiqué que cette offre ne répondait pas à la revendication du personnel et que le groupe de travail pour étudier un vrai avantage énergie devait être réuni rapidement.

Ventes d'actions – Offre Réservée aux Salarié-es 2018 (ORS 2018)

Lors de la vente par l'Etat des actions d'Engie, le Groupe avait décidé de racheter une partie pour les proposer au personnel du Groupe. Seul l'administrateur CGT avait voté contre lors de l'approbation par le Conseil d'Administration, considérant que le désengagement de l'Etat était inacceptable. La DRH Groupe a lancé une négociation pour en définir les modalités.

La CGT a rappelé qu'elle demande des augmentations de salaires (+100 € par mois a minima pour tous les salarié-es du Groupe) et non des opérations d'affichage comme la vente d'actions. La CGT a demandé que l'ORS ne se substitue pas aux négociations salariales. Mais, compte tenu que l'opération se fera de toute façon, la délégation CGT a participé à la négociation et a revendiqué :

- des modalités qui n'excluent pas les petits salaires : un abondement fort pour un petit montant placé ;
- des modalités qui sécurisent l'épargne ;
- la possibilité d'étaler le paiement des actions.

Au final, la direction proposera 3 formules qui répondent à nos demandes. La CGT a donc décidé de signer l'accord modifiant le Plan d'Epargne Groupe. L'offre sera proposée au 1^{er} semestre 2018. **Ce sera à chaque salarié-e de décider d'acheter ou non.**

Engie prône la fin des tarifs réglementés du gaz, la fin des obligations de service public et la fin du statut IEG pour les commerciaux... et prépare la vente de l'activité GNL

Dans une lettre adressée à Nicolas Hulot, la Directrice Générale d'Engie demande la fin des tarifs réglementés gaz mais aussi électricité; elle veut que le gouvernement en tire les conséquences en supprimant les obligations de service public qu'Engie doit respecter et en supprimant le statut des IEG pour l'activité commerce d'énergie.

Enfin, elle annonce la disparition des emplois de relations clientèle à terme avec la fin des TRV, alors que ces salarié-es peuvent tout aussi bien vendre des contrats en TRV que des contrats hors TRV.

(Le communiqué intégral : <http://cgt-engie.fr/2017/11/10/engie-prone-la-fin-des-tarifs-reglementes>)

Le Groupe vient d'annoncer la vente de l'activité GNL (approvisionnement en gaz par bateau) qui menace encore plus l'approvisionnement de la France.

(Le communiqué complet : <http://cgt-engie.fr/2017/11/10/vente-du-gnl-par-engie>)

La CGT dans le Groupe Engie

La constitution du Groupe, suite à la fusion privatisation de 2006, impacte 5 Fédérations CGT (Services Publics, Métallurgie, Construction, Transport, Mines-Energie).

La CGT a décidé de mettre en place une Coordination de ces 5 Fédérations. Actuellement, la Coordination regroupe 3 Fédérations (Métallurgie, Construction, Mines-Energie)

La représentativité Groupe de la CGT est de 40 %.

Animateur coordination : Eric BUTTAZZONI ☎ 06 21 53 77 44 - eric.buttazzoni@engie.com

ENTREPRISES	DELEGUE CGT	mail	TELEPHONE
COFELY (Energie Services)	Stéphane GALIAY	stephane.galiay@laposte.net	06 68 91 93 45
GRTgaz	Claude NOEL	claudenoel@grtgaz.com	07 62 45 88 12
STORENGY	Frédéric BEN	frederic.ben@storengy.com	06 69 45 39 24
ELENGY	Réda SAKER	reda.saker@elengy.com	06 07 38 11 16
INEO	Pascal BOIN Mourad KAIROUANI	pascal.boin@cofelyineo-gdfsuez.com mourad.kairouani@engie.com	06 45 70 78 95 06 08 37 82 59
AXIMA	Jean Michel BOUCHERIE Yannick HEMERY	jean-michel.boucherie@engie.com yannick.hemery@engie.com	07 85 61 86 47 06 27 28 08 35
AXIMA refig.	Norbert CORDRAY	norbert.cordray@sfr.fr	06 79 43 56 26
HOME SERVICES	Mohamed HADDOUCHE	moh.haddouche@hotmail.fr	06 10 65 09 56
ENDEL	Frederik CONSEIL	fred.conseil@outlook.fr	06 80 54 17 28
CNR	Sylvain CAMUS Corinne SIVIGNON	s.camus@cnr.tm.fr c.sivignon@cnr.tm.fr	06 75 51 75 23 04 72 00 67 43
GrDF	Jean Pierre SARAILLON	jean-pierre.saraillon@grdf.com	06 63 83 13 84
ENGIE SA	Ludovic BEAUPERE	ludovic.beaupere@engie.com	06 11 01 72 35
SHEM	Claude ETCHELAMENDY	claudetchebamendy@shem.engie.com	06 69 35 64 76
Thermique France	Stephane AVONTURE	cgtetf@gmail.com	06 23 89 83 19
Climespace	Yves PICHON	yves-tony.pichon@hotmail.fr	06 89 98 33 96
CPCU	Marc BONTEMPS	bontempsm@free.fr	06 62 63 02 52
ENGIE RESEAUX	Eric GOUEL Arnaud MALLET	eric.gouel@numericable.fr arnaud.mallet8@orange.fr	06 07 29 43 44 06 38 40 76 38
GEG	Sophie CAVAGNA	cgt@geg.fr	06 81 07 72 93
EPI	Lena DAUPHIN	lena.dauphin@engie.com	01 56 65 42 35
GBS Services	Laurent MOUTON	laurent.mouton69@orange.fr	06 79 16 26 89
Solaire Direct	Anissa AL ZOUBIEH	asanissa@hotmail.fr	06 51 73 01 18



BULLETIN D'ADHESION

A retourner à la COORDINATION CGT GROUPE ENGIE – 263 rue de Paris – 93516 MONTREUIL Cedex

Pour agir pour mes revendications, j'adhère à la CGT

NOM : Prénom :

Adresse : Ville :

Entreprise : Tél. :

SIGNATURE :